



Feuille d'information
trimestrielle
Décembre 2010 - N° 11



La Gazette de Plougoulm

Le Comité de rédaction de la Gazette vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Édito



L'année 2010 s'achève : inutile de regarder trop en arrière, l'année s'achève avec son lot de satisfactions et son lot d'inquiétudes, de problèmes, de catastrophes !

Vive 2011 : le Maire, les Adjoints, les Délégués, les Conseillers Municipaux vous souhaitent à tous une bonne et heureuse année 2011. Que tous vos vœux se réalisent.

Cette année encore la municipalité mobilisera toute son énergie pour mener à bien son action, chercher à améliorer sans cesse les conditions de vie des plougoulmois, choisir les bonnes orientations, prendre en compte les problèmes collectifs et particuliers, résoudre ces problèmes.

On vous l'a dit souvent : nous comptons sur vous, vous pouvez compter sur nous. Notre commune, comme les autres, connaît beaucoup de changements : l'Etat et ses administrations se dérobent, la Communauté des Communes prend de plus en plus de compétences, notre économie locale (l'artisanat, les commerces, l'agriculture, les professions libérales, ...) est sans cesse bouleversée, bousculée. Heureusement, il y a toujours du dynamisme, des signes d'espérance pour l'avenir, pour l'année 2011 : un seul exemple, un seul, à la Mairie cette année on a traité 110 « documents d'urbanisme », du jamais vu, dont plus de 30 permis de construire en « tous genres ».

Bonne lecture de la Gazette.

Bonne Année 2011

Bloavez Mad

PS : Rendez-vous le vendredi 7 janvier à la salle de Goariven, à partir de 18 heures, pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité.

vie municipale

Voici quelques unes des orientations prises récemment par les Commissions Municipales et par le Conseil Municipal (2 réunions plénières depuis le précédent numéro).

- **Illuminations de Noël** : des nouveautés au niveau du Bourg et de la Mairie. Recherche de basse consommation – Diminution sensible de la durée des illuminations (du 15 décembre au 10 janvier).

- **Travaux de voirie, travaux routiers, travaux d'aménagement** : la réfection des trottoirs de la route départementale de la Mairie au Croissant a dû être reportée : les travaux seront réalisés en début d'année 2011. De nombreuses réfections de voirie sont envisagées : le programme pour l'année 2011 est en cours de préparation.

- **Les travaux pour la création du nouveau columbarium et d'un jardin du souvenir** vont pouvoir débuter. Les modalités d'usage seront communiquées prochainement.

- **La réinstallation du bâtiment modulaire (Algeco)** est imminente : les travaux préparatoires près du terrain de foot et de la salle polyvalente ont été réalisés en régie communale. Là aussi, les modalités de fonctionnement seront précisées rapidement.

- **Le chantier de création de la nouvelle classe maternelle à l'école publique** du Bourg, Charles Perrault, va démarrer ; le calendrier prévoit une période de préparation et d'installation du chantier du 3/01/2011 au 3/02/2011. La durée de la construction s'étale du mois de février au mois d'octobre.

- **Divers :**

- acquisition de matériels : une débroussailleuse, un lamier pour ébranchage, une balayeuse mécanique (achat intercommunal),
- pose d'un filet pare-ballons (terrain de foot),
- traçage d'un « nouveau » terrain de basket,
- travaux intérieurs à la maison médicale (peinture),
- travaux en vue pour lutter contre l'humidité à l'Eglise,
- travaux sur le mur de l'enclos de la Chapelle de Prat Coulm.



état civil : OCTOBRE-NOVEMBRE

• Naissances

19 novembre 2010 : Laura CREACH – 2 résidence de Haute Savoie.

• Décès

Rectificatif : Dans la Gazette précédente, il fallait lire le décès de Monsieur Paul, Jean, Louis CORRE et non Jean Louis CORRE.

21 novembre : Madame Yvette QUÉRÉ, Veuve CUEFF ; Roch Glaz.

horaires et numéros utiles

• MAIRIE : 02 98 29 90 76

- Du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h
- Le vendredi : de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h 30
- Le samedi : de 9 h à 12 h

• LA BANQUE POSTALE : 02 98 29 90 76

- Du lundi au vendredi : de 9 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 15 h
- Le samedi : de 9 h à 12 h
le départ du courrier est à 14 h 45

• LA DÉCHETTERIE : 02 98 29 82 11

- Le lundi : de 14 h à 18 h
- Du mardi au samedi : de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 18 h

• BIBLIOTHÈQUE : 02 98 29 90 75

- Lundi : de 10 h à 11 h
- Mardi : de 10 h à 11 h
et de 16 h 30 à 18 h
- Mercredi : 10 h 30 à 11 h 30
- Jeudi : de 10 h à 11 h
- Vendredi : de 10 h à 11 h
et de 13 h 40 à 14 h 40
- Samedi : de 11 h à 12 h
- Dimanche : de 10 h 30 à 12 h

• Centre de Loisirs "Les P'tites Hermines"

Le Centre sera fermé durant les vacances de Noël.



PERMANENCE DE L'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

Les mardis de 13 h 30 à 16 h 30 en mairie.
Tout le monde peut faire appel aux services de l'ADMR.
Les salariées de l'ADMR assurent les tâches ménagères,
accompagnent les personnes...

Contact : Bureau de Roscoff au 02 98 61 29 16



dates à retenir

- **Loto des Cadets** : dimanche 2 janvier à 14 h 30 à la Salle Omnisports, animé par « Malou » Restauration sur place – Salle chauffée (achat des cartes : tarifs dégressifs, à voir sur place).
 - **Les traditionnels vœux de la Municipalité** : le vendredi 7 janvier 2011.
 - **Marché de printemps et vide grenier** : dimanche 3 avril. Selon le temps : dans le Bourg ou dans la salle Omnisports. Entrée 1.50 € et 3 € le mètre linéaire. Organisé par l'Association « Qui suis-je ? ».
- Un don du Sang** est organisé à la Salle Michel Colombe de St Pol de Léon, les 16 et 17 février 2011.
Un don de Plasma (sur rendez-vous) est organisé à l'Atelier, Rue de la Rive, à St Pol de Léon, le 20 janvier 2011 et le 17 mars 2011.

ca s'est
passé à
plougoum !



Les 100 ans de l'église

La foire aux livres



Le fest-noz du Téléthon



Les Bébés Pucés



déchetterie : facturation des dépôts de gravats

Afin d'éviter certaines dérives qui ont été constatées dans les déchetteries communautaires, la CCPL a décidé de facturer la totalité des dépôts de gravats ; ainsi, les particuliers seront dorénavant soumis à redevance dans le cas de dépôts de gravats d'un volume supérieur à 1 m³ par foyer et par mois au tarif existant soit 4.80 €/par m³.

facturation des dépôts en déchetterie

Le Conseil Communautaire a décidé de soumettre à redevance les personnes travaillant en chèques emploi-service ou disposant d'un statut d'auto-entrepreneur lors de leurs dépôts (déchets végétaux, gravats, déchets industriels banals ...) dans les déchetteries communautaires.

Dispositions réglementaires applicables à toute utilisation domestique d'une eau autre que celle du réseau public (Agence Régionale de Santé de Bretagne)

Tout prélèvement, puits ou forages, réalisé à des fins d'usage domestique de l'eau doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la Mairie ; les agents des services d'eau potable sont autorisés à accéder aux propriétés privées afin de procéder au contrôle des installations.

spectacle de Noël pour les enfants plougoulmois

Le mercredi 22 décembre à 16 h 00 à l'Espace Hermine, un spectacle est proposé à tous les enfants de la Commune. Ce spectacle, donné par l'Association Rose des Sables et intitulé « FIRMIN LE PETIT SAPIN », sera suivi d'un goûter pour clore cet après midi et ainsi lancer les fêtes de Noël des petits plougoulmois.



un plougoulmois à l'honneur



Lundi 11 novembre 1918, 11 h 00 : dans toute la France, dans toutes les villes, dans tous les villages les cloches sonnent à la volée.

Jeudi 11 novembre 2010, nous avons, à Plougoulm, commémoré l'armistice de la Grande Guerre. Comme tous les ans me direz vous ... pas tout à fait, puisque sous la houlette de MM LE SANN, MEVEL et des Adhérents des Organisations des Anciens Combattants, la cérémonie était réservée, pour partie, à célébrer M. François KERBOAS, connu de très nombreux plougoulmois et honoré d'une distinction militaire relative à son engagement lors de la guerre 39-45.

Le Récipiendaire a reçu, non sans émotion, cette distinction des mains de Jean BERROU, Maire, devant une assistance nombreuse malgré le temps exécrable. Un vin d'honneur, servi au Rando gîte, clôturait la cérémonie.

Voici le parcours de M. François KERBOAS durant la guerre 39-45 :

- Mobilisé le 8 juin 1940 (M. François KERBOAS a alors 20 ans) à Lorient au Quartier Frébaut dans la Cavalerie motorisée.

- Fait prisonnier le 21 juin 1940, François est conduit à Hennebont puis à Saleu

dans la Somme parmi « les poux » et enfin à la citadelle d'Amiens.

- Le 27 janvier 1941 François est transféré en Allemagne tout d'abord à Leipzig au stalag 4B puis aux confins de l'Allemagne de l'Est à la frontière tchécoslovaque.

- Le 27 juillet 1941 François est rapatrié en tant que soutien de famille, il reprend alors le travail à la forge familiale.

- François se marie en 1943 avec Léonie Berthevas, s'installe à Bourapa puis au Bourg où nous avons toujours le grand plaisir d'entendre les coups de marteau sur l'enclume de sa forge.

vie économique

Nous avons, avec regret, noté cet été la fermeture du restaurant le Midland au Croissant.

Début novembre, ce commerce de restauration a réouvert sous l'enseigne : O'TEMPS QUI COURT. Cette initiative revient à Jean-Yves KERAN-GUEVEN, bien connu des plougoulmois et à Patricia BEUZET, sa compagne.

Une salle, aux couleurs chaudes, accueille essentiellement une clientèle d'ouvriers en semaine, du lundi au samedi, à un prix tout à fait raisonnable, tout étant fait « maison » depuis les entrées jusqu'aux desserts.

Sur réservation, il est également proposé la préparation et le service de repas de groupes, famille, baptême, communion, etc ...

Un service bar complète ce commerce et est disponible de 8 h à 20 h, du lundi au vendredi, et de 9 h à 23 h le samedi.

O'TEMPS QUI COURT – Le Croissant - 02.98.29.94.38



lotissement kervinigan



Les travaux d'aménagement et de viabilisation à l'intérieur du Lotissement de Kervinigan sont à présent terminés.

Il s'agit d'un lotissement privé, de 12 lots, de surface de 460 à 716 m². Chaque lot est raccordé à la voirie, toutes eaux, électricité et téléphone, et prêt à la construction dès l'obtention du permis de construire.

Les premières maisons vont démarrer début 2011.

Bilan 2010 démographie population

	2010	2009	2008
Naissances	15	18	21
Décès	16	20	22
Mariages	07	07	11

projet talus

Une réunion d'information a réuni une quinzaine d'agriculteurs plougoulmois à la Mairie le 19 novembre.

Valérie Morvan Rouxel, du Syndicat Mixte de l'Horn, a présenté différentes mesures visant à mettre en place des talus autour des parcelles agricoles jouxtant les zones humides afin de limiter le ruissellement, le lessivage et l'érosion des sols. La commune de Plougoulm est délimitée par 2 rivières : elle est particulièrement exposée aux risques liés à la présence de bassins versants.

Cette démarche est collective, volontaire et encadrée par des techniciens de l'ADASEA qui vont mener une étude sur la commune puis feront une proposition aux agriculteurs.

L'entretien des talus sera mécanique et les essences mises en place seront traditionnelles du paysage finistérien. Les agriculteurs se réuniront prochainement afin de voir un projet similaire qui s'est concrétisé sur la commune de Plouzévéde.

CENTRE COURRIER

Le centre courrier de St Pol de Léon, soucieux de l'importance de la qualité de distribution du courrier, vous invite à installer votre boîte aux lettres en bordure de voie ouverte à la circulation publique.

La réglementation prévoit, pour toute construction ayant fait l'objet d'un permis de construire après le 12 juillet 1979, l'installation obligatoire d'une boîte normalisée et, dont la hauteur doit se situer entre 1.50 et 1 mètre au-dessus du sol. Il serait aussi souhaitable que ceux qui ont un numéro de voie le signale à leurs correspondants afin de faciliter la distribution du courrier.

Les noms indiqués sur les boîtes aux lettres font éviter de nombreuses erreurs de distribution.

Le personnel du centre courrier de St Pol de Léon vous en remercie.

un site internet pour le club de football

www.everyoneweb.fr/cadets-de-plougoulm

Est l'adresse du site internet des CADETS DE PLOUGOULM qui a été mis en ligne il y a quelques semaines.

Vous y trouverez, pour toutes les catégories :

- les convocations aux matchs,
- les résultats du week-end précédent,
- le calendrier des matchs,
- les horaires d'entraînement,
- les actualités du Club,
- les coordonnées des Responsables,
- des photos d'équipes,
- les résumés des matchs.



information de dernière minute

L'ouverture du chantier de construction de la nouvelle école maternelle à l'école Charles Perrault du Bourg se fera donc le 3 janvier 2011 : l'Algeco va être enlevé, le préau actuel va être détruit et bien sûr le chantier va être sécurisé afin que l'école puisse continuer à fonctionner. Il en découlera pour les usagers de l'école, enfants, parents, personnel, de très nombreux changements d'habitudes. Il y a lieu de prévoir une nouvelle organisation. La direction de l'école et la Mairie feront parvenir très prochainement à toutes les personnes, toutes les familles concernées, un courrier pour leur indiquer toutes les nouvelles dispositions qui vont devoir être prises.

infos diverses

- 2011 : année électorale, en mars élections au Conseil Général. Inscriptions sur la liste électorale, si nécessaire, avant fin décembre. Les nouveaux habitants doivent demander leur inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre 2010. Les demandes d'inscription sont reçues en Mairie du lundi au samedi aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, de 8 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00, le samedi de 9 h 00 à 12 h 00. Pour ce faire, vous devez vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile à votre nom.

Merci aux électeurs de bien vouloir informer la Mairie de toute modification à apporter à leur inscription sur la liste électorale : modification de nom de rue, changement de domicile etc...

Il est demandé aux jeunes nés entre 1992 et 1993 de vérifier leur inscription d'office sur la liste électorale auprès des services de la Mairie – Tél. : 02 98 29 90 76

- La Communauté des Communes remet aux habitants du territoire, qui n'ont pas été équipés de modulo-bacs (maisons neuves par exemple), un sac de pré-tri. Il permet de stocker les matériaux recyclables à domicile pour les envoyer vers les points d'apport volontaire. Ces sacs sont à retirer, dès à présent, à la Maison des Services située aux Carmes à St Pol de Léon.